le vingt et deux dans le cimetiere de cette parroisse presens nous soussignes. Reynoird Curé Masseillés ptre

Marguerite Victoire grue morte

Marguerite Victoire grue fille de Joseph et de Claire Augiasse est morte le vingt et trois septembre mille sept cens dix et sept, agée d'environ deux mois, et a eté ensevelie le meme jour dans le cimetiere de cette parroisse presens nous soussignes. Reynoird Curé Masseillés ptre

paschal teisseiré mort

Paschal teisseiré fils de
est mort au terroir de ce lieu de la garde le trente septembre mille sept cens dix et sept, agé d'environ quinze ans, et a eté ensevely le meme jour dans le cimetiere de cette parroisse presens nous soussignes.
Reynoird Curé Masseillés ptre

Joseph caballon né

Joseph caballon fils naturel et legitime de françois et d'Anne Barthelemy est né le vingt et huit septembre mille sept cens dix et sept et a eté baptisé le premier octobre par moy soussigné. le parrin a eté Joseph Bouïsson et la marraine Claire Masse qui n'ont seu ecrire. Reynoird Curé

mariage de pierre farreton

Le sixieme octobre mille sept cent dix et sept, le mariage accordé entre pierre farreton agé d'environ trente et un an, fils de feu vital et de catherine du fournier habitant en ce lieu d'une part, et Anne therese fabry fille de feu Jean et de Marie Mourchone agée d'environ vingt ans, de ce lieu de la garde d'autre, a eté celebré dans cette eglise parroissiale apres une seule publication avec dispense des deux autres düement insinuee et controlée en datte du second du present mois, en presence de nous curé et des parens et temoins requis et soussignes. apres avoir exigé leur mutuel consentement, nous les avons maries selon le rit de notre sainte mere l'eglise catholique Apostolique et Romaine. Sr pierre farreton, Joseph fabry, L'Ange Mourchou, Mre Masseilles ptre, Joseph ginouvier, Joseph grüe et françois frise temoins ont signé apres moy.
Reynoird Curé P farreton J fabry L Mourchou
Masseillés ptre J. Grue f frise J ginouvier

mariage de Joseph Bouïsson

Le quatorze octobre mille sept cent dix et sept, le mariage accordé entre Joseph Bouïsson agé d'environ vingt et trois ans, fils de pierre et d'Anne sabatiere du lieu du puget d'une part, et Anne Stelle agée d'environ trente ans, fille de feu honnoré et de feue catherine Rigorde et veuve d'André gueyt de ce present lieu de la garde d'autre, a eté celebré avec notre permission par Mre Masseilles prestre et secondaire dans cette eglise parroissiale apres les trois publications faites, et l'attestation en forme de Mre Roberty curé de la parroisse dudit puget en datte du dixieme du present mois, en presence de nous curé et des parens et temoins requis et soussignes. apres avoir exigé leur mutuel consentement, nous les avons maries selon le rit de notre sainte mere l'eglise catholique Apostolique et Romaine. Pere Jean Joseph Rantier Recolet, Jean Ardisson, Ambroise Marin et Jean Emeric temoins ont signé apres nous. Reynoird Curé
Masseillés ptre fr J Rantier ptre recolet ind. J Ardisson
A. marin Jean Emeric

Joseph sarrairé mort

Joseph sarrairé fils de feu Louis et de Magdelaine Reboule de la valette est mort à la bastide du Sr Boucarande terroir de ce lieu le quinze octobre mille sept cens dix et sept, agé d'environ dix ans, et a eté ensevely le setze dans le cimetiere de cette parroisse presens nous soussignes.
Reynoird Curé Masseillés ptre

Antoine Masseilles né

Antoine Masseilles fils naturel et legitime d'Antoine et d'Anne Augiasse est né le vingt octobre mille sept cent dix et sept, et a eté baptisé le meme jour par moy soussigné. le parrin a eté Joseph grüe et la marraine Magdelaine Caune. le pere et le parrin ont signé apres moy.
Masseillés ptre J. Grue A Masseilles

Marie Ardissone morte

Marie Ardissone fille de Joseph et de Marie Rose Maulane est morte le vingt et quatre octobre mille sept cent dix et sept, agée d'environ quatre ans, et a eté ensevelie le meme jour dans le cimetiere de cette parroisse presens nous soussignes. Reynoird Curé
Masseillés ptre

Jean Ecore mort

Jean Ecore fils de Jean et de therese Cortale est mort à la bastide du Sr Claveau terroir de ce lieu le vingt et neuf octobre mille sept cent dix et sept, agé d'environ un an et demy, et a eté ensevely le meme jour dans le cimetiere de cette parroisse pres nous soussignes. Reynoird Curé Masseillés ptre

gaspard grillon né

gaspard grillon fils naturel et legitime de gaspard et de therese toucasse est né le trois novembre mille sept cent dix et sept, et ayant receu l'eau du bapteme par la sage femme a cause du danger de mort, je luy ay fait le meme jour les ceremonies de l'eglise. le parrin a eté Sr gaspard blanc et la marraine Dlle Lucrece gonet. le parrin a signé apres moy. Reynoird Curé Blanc